

## Charlatans et pseudo-parasites.

### Les « Vers des yeux »

Par R. BLANCHARD

La crédulité populaire est sans limites : elle est de tous les temps, comme l'histoire nous l'enseigne ; elle est de tous les pays, comme notre récit va le montrer. Elle est particulièrement tenace, quand il s'agit de médecine.

(1) H. FOLEY. L'infirmerie indigène de Beni-Ounif de 1905 à 1911, Alger, Jourdan, 1911, et les Ophthalmies contagieuses dans le Sahara oranais, in *Annales d'Oculistique*, t. CXLIX, avril 1913.

(2) CH. VIALATTE. Rapp. sur le fonctionnement du laboratoire de microscopie de Beni-Abbès en 1914, in *Bullet. de la Soc. de Path. exotique*, t. VIII, n° 2, 1915.

(3) H. GROS. Contribution à l'étude des conjonctivites en Algérie, *Ibid.*, t. X, n° 7, 1917.

(4) G. TRABUT. Affections oculaires externes dans les Ecoles d'Alger et du département, in *Bulletin médical de l'Algérie*, 1914, n° 3.

(5) P. DE FONT-RÉAULX. Une maladie des yeux causée par les poux, in *Archives de Parasitologie*, t. XV, 1912, p. 385.

Des charlatans sans vergogne exploitaient jadis la naïveté de ceux qui souffraient du mal de dent, en mettant sous leurs yeux des petits vers frétillants que, prétendaient-ils, ils venaient d'extirper de la racine de la dent douloureuse. Leur vogue était considérable et leurs victimes étaient sans nombre. Nicolas ANDRY (1), SCHAEFFER (2) et d'autres croient aux Vers dentaires; BREMSER (3) combat cette croyance et montre que les Vers prétendus ne sont autre chose que des graines de Jusquiame habilement introduites dans la bouche du patient. L'instruction se répand, la foule est moins crédule et le charlatan perd du terrain, mais pas si rapidement qu'on pourrait croire. Dans d'autres pays, il a gardé toute sa vogue et ses moyens sont ceux-là même que je viens d'indiquer, témoins les faits observés au Tonkin par le D<sup>r</sup> LE QUANG TRINH (4) :

« Les plus communs de ces empiriques sont les dentistes ambulants ; leur tour classique consiste à introduire très adroitement un petit Ver dans la racine de la dent extraite, en vue de faire croire qu'ils ont rendu un service important et par suite de majorer leurs honoraires. »

Enhardis par le succès et par l'incurie coupable des pouvoirs publics à leur égard, quelques-uns de ces charlatans chinois n'ont pas craint de venir jusqu'en Europe exercer leurs talents. C'est leur singulière histoire que je vais raconter maintenant.

Le 27 août 1911, mon ancien élève à la Faculté de Médecine de Paris et à l'Institut de Médecine coloniale, le D<sup>r</sup> J. SÉGAL, médecin en chef de l'hôpital Meyer de Rothschild, à Jérusalem, m'écrivait ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous expédier dans une solution de formol huit parasites (?) dont voici la curieuse histoire :

Une bande de Chinois récemment arrivés se fait fort de guérir le trachome, les maux de dents, etc., par l'extraction de « Vers » qui soi-disant en seraient la cause. Ils opèrent en introduisant sous la paupière deux baguettes en verre, qu'ils roulent entre les doigts pendant quelques instants, faisant un léger massage de la région. Les « Vers » sortent, collés au bout des baguettes. Les opérateurs permettent de s'assurer au

(1) N. ANDRY, *De la génération des Vers dans le corps de l'Homme*. Paris, 3<sup>e</sup> édition, 2 vol., 1741 ; cf. I, p. 94 et 492.

(2) J. Chr. SCHAEFFER, *Die eingebildeten Wuermer in Zaehnen, nebst dem vermeintlichen Huelfsmittel wider dieselben*. Regensburg, in-4<sup>o</sup>, 1757.

(3) J. G. BREMSER, *Ueber lebende Wuermers im lebenden Menschen*. Wien, 1819. — Traduction française, Paris, 1824 ; cf. p. 332.

(4) J. LE QUANG TRINH, *Croyances et pratiques médicales sino-annamites*. Thèse de Montpellier, in-8<sup>o</sup> de 129 p., 1911 ; cf. p. 21.

préalable que leurs mains sont vides. S'agit-il d'un tour de prestidigitation ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils font sortir les derniers quelques sous de la poche des pauvres diables qui paient largement cette cure miraculeuse.

Les « Vers » accompagnant cette lettre étaient de petites larves de Diptères ; il en sera question plus loin.

Les charlatans chinois si heureusement observés par le D<sup>r</sup> SÉGAL n'allaient pas tarder à faire parler d'eux. Soit les mêmes, soit quelques-uns de la même bande, on signale bientôt leur présence en des points assez divers ; ils n'y passent pas inaperçus, mais agitent les masses populaires et vont même jusqu'à provoquer de véritables émeutes. Lisons plutôt ces quelques extraits des journaux.

On lit dans le *Temps* du 28 novembre 1911 :

*Chinoiseries portugaises.* — Depuis quelques jours deux Chinoises bouleversent Lisbonne. Elles opèrent, paraît-il, des cures merveilleuses de maladies des yeux. Le bruit s'est répandu qu'elles avaient guéri plusieurs aveugles, et la foule se porte maintenant vers la petite maison de la rue da Padaria, proche du quartier commercial de la ville où elles ont établi leur demeure.

La police s'est émue de ce mouvement inusité, soupçonnant quelque nouvelle conspiration. Puis le corps médical s'en est mêlé et le préfet de Lisbonne, qui est médecin, a interdit aux deux Célestes de continuer à faire des miracles. La foule s'est indignée, a protesté et pris parti pour les Chinoises que les autorités veulent empêcher de guérir les yeux du pauvre monde. Des délégations ont été envoyées au ministère de l'intérieur, à la préfecture, au Parlement, pour demander que l'interdiction dont on avait frappé les oculistes chinoises fût retirée. En outre, des commissions de vigilance se sont organisées pour monter la garde en permanence nuit et jour et s'opposer même par la force à l'expulsion éventuelle des deux femmes.

Celles-ci ont cessé de recevoir les malades et se bornent à répondre de leur fenêtre par des saluts aux cris de « Vive la Chine ! » lancés par leurs amis portugais. Un anonyme a donné dix mille francs pour soutenir leur cause devant les tribunaux.

Un grand meeting en faveur des Chinoises s'est réuni à la Rotunda. L'assistance s'est rendue sur la place du Commerce pour manifester contre le préfet.

La cavalerie de la garde républicaine ayant essayé de disperser la foule fut accueillie par des cris hostiles et des coups de feu. Les cavaliers dégainèrent et chargèrent à coups de sabre les manifestants qui se retirèrent sur la place Dom Pedro où une bombe a fait explosion.

Il y a eu dans cette bagarre plusieurs morts et de nombreux blessés, dont plusieurs atteints grièvement.

Des manifestants ont envahi l'hôpital São-José pour empêcher les médecins de soigner les blessés. On dut faire appel à la force pour faire évacuer l'hôpital.

L'ordre serait rétabli, mais le peuple de Lisbonne réclame toujours ses

Chinoises. Celles-ci ont été enlevées par la police par une porte de derrière, dans la nuit qui a précédé l'émeute, malgré la surveillance de leurs défenseurs — aveugles pour la plupart, il est vrai.

A ce même propos, l'*Echo de Paris* du 1<sup>er</sup> février 1912 écrivait ceci :

*Situation menaçante en Portugal.* — La situation en Portugal est, de nouveau, troublée au point que le gouvernement, pour assurer le maintien de l'ordre menacé par la grève générale, a dû décréter l'état de siège à Lisbonne.

A la vérité, voilà déjà plusieurs mois que les mesures vexatoires prises par le gouvernement républicain mécontentent l'opinion portugaise et que le feu couve sous la cendre. . .

Récemment, à l'occasion de l'expulsion de deux sorcières chinoises, qui passaient pour avoir le talent de guérir des maladies d'yeux, il y eut à Lisbonne une véritable émeute, au cours de laquelle il y eut 44 blessés et 14 arrestations.

Si la République veut durer en Portugal, il faut qu'elle modifie sa manière de gouverner. . .

En Orient, même agitation. Beyrouth est en effervescence et le *Réveil* du 9 décembre 1911 en rend compte en ces termes :

*Les deux sorcières chinoises.* — Les deux chinoises qui, il y a un an, se livraient à d'illégales et dangereuses pratiques médicales sur les yeux de quelques beyrouthins naïfs, avaient, on s'en souvient, dû quitter Beyrouth sans tambour ni trompette. Ces deux sorcières viennent de causer à Lisbonne un véritable chambardement général. Elles ont même failli, dit-on, amener une révolution politique. Comme elles se livraient à leurs bizarres pratiques et que de trop nombreux naïfs se laissaient tirer par elles les Vers des yeux, le préfet de Lisbonne qui est en même temps médecin leur interdit de continuer. Elles allaient même être expulsées et renvoyées en Chine aux frais du gouvernement quand le peuple prit parti pour elles, se souleva, les acclama en criant : « Vive la Chine ! » Les deux sorcières saluaient aimablement la foule du haut de leur balcon. De bruyantes et tumultueuses manifestations anti-gouvernementales se produisirent en leur faveur. La police ne suffisant pas, la troupe, infanterie, cavalerie, artillerie même, dut s'en mêler. Il y a eu des blessés et peut-être des morts. Pendant deux jours la ville fut presque en état de siège ; le ministère allait être interpellé et peut-être renversé. Les royalistes se préparaient à profiter de l'occasion quand enfin, par suite d'une habile manœuvre de la cavalerie, la maison des chinoises fut cernée et celles-ci mises en lieu sûr puis expulsées.

Enfin, la *Revue médicale d'Egypte* d'avril 1913 (1) relate les événements qui se sont déroulés au Caire :

*Exercice illégal de la médecine.* — On a pu lire ces jours derniers dans les journaux l'entrefilet suivant : Deux femmes d'origine chinoise parcou-

(1) Tome 1<sup>er</sup>, page 144. Article reproduit dans *Paris médical*, p. 799, 11 octobre 1913.

raient ces jours derniers la ville du Caire traitant les maladies des yeux, et extrayant des... Vers des yeux, sans posséder aucun permis d'exercer. La police les mit en état d'arrestation et les mena devant le tribunal sommaire de l'Ezbékieh. Le président fit appeler deux personnes qu'il fit traiter par les deux femmes. A la suite de cette expérience, le tribunal acquitta les deux femmes !

A cela se borne ma revue de la presse; bien certainement, elle n'est pas complète.

En novembre 1912, je présidais les examens de la Faculté française de médecine de Beyrouth. Le R. P. BOVIER-LAPIERRE, professeur de Parasitologie, que j'ai eu le grand plaisir de compter parmi mes élèves, me remit six petites larves de Diptères, soi-disant extraites de l'œil, à Beyrouth, par des Chinoises. Toutes étaient montées en préparation microscopique dans la térébenthine de Venise.

Ces larves sont restées en ma possession, ainsi que celles remises précédemment par le docteur SÉGAL. Ces dernières ont été montées aussi en préparation, dans la térébenthine de Venise. J'ai donc entre les mains un total de 14 larves, recueillies dans des conditions exceptionnellement favorables, par des personnes sachant tout le prix de semblables spécimens et toute l'importance d'une bonne observation, quand il s'agit de démasquer le charlatanisme et les manœuvres frauduleuses.

Toutes mes larves sont identiques les unes aux autres et appartiennent à une même espèce de Diptères. J'avoue d'ailleurs être incapable de déterminer cette espèce. Tous ceux qui connaissent les difficultés d'une semblable détermination, en raison de l'extrême insuffisance de nos notions sur l'état larvaire des Diptères, comprendront mon aveu. Je serais heureux qu'il pût inciter quelque jeune naturaliste à s'adonner à l'étude systématique des premiers états évolutifs des Diptères brachycères.

Les 14 larves dont je dispose sont très semblables entre elles, comme il a été dit plus haut. Aplaties et de forme elliptique, elles ont une longueur moyenne de 2 mm. 24 pour une largeur de 1 mm. Elles portent une tête très petite et comprennent en outre 12 anneaux assez bien marqués (fig. 1). Il n'y a ni appendices, ni crochets, ni épines d'aucune sorte. La surface du corps est couverte uniformément de productions cuticulaires aplaties, ayant l'aspect de petites écailles circulaires, plus ou moins imbriquées, larges de 13 à 14  $\mu$  en moyenne (fig. 1).

L'extrémité postérieure est profondément invaginée, sans la moindre trace de plaques stigmatiques. La larve est péripneustique, c'est-à-dire qu'elle porte des rangées de stigmates sur

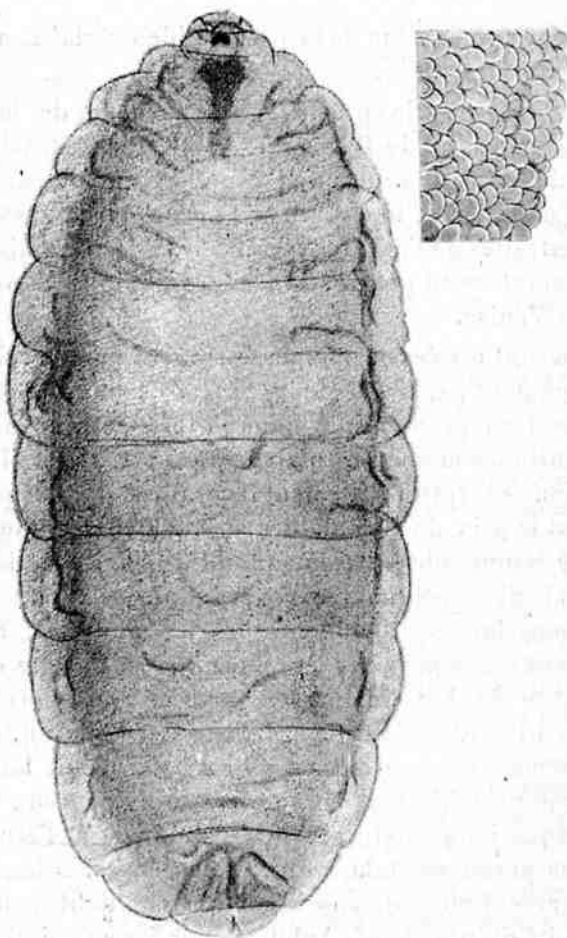


Fig. 1. — Larve de Diptère, prétendu Ver de l'œil.  $\times 55$ . — A côté, un fragment de la cuticule avec ses productions chitineuses en forme d'écaillés.  $\times 275$ .

les côtés du corps. Ici, ces formations sont faciles à observer : elles sont au nombre de neuf paires. La première siège à la partie moyenne du premier segment (prothorax), les sept suivantes à la partie moyenne et sur le bord latéral des segments

1-7 de l'abdomen, la neuvième et dernière à l'angle postéro-externe du huitième segment.

Ces divers appareils stigmatiques sont de structure très uniforme. Chacun d'eux fait saillie à la surface du corps, sous l'aspect d'un corpuscule subsphérique, de couleur jaune, large de  $14 \mu$  et présentant à son sommet une tache marron large de  $3 \mu$  5. Cette tache correspond au tube stigmatique, coloré en brun. On voit nettement aboutir à sa base une trachée large de

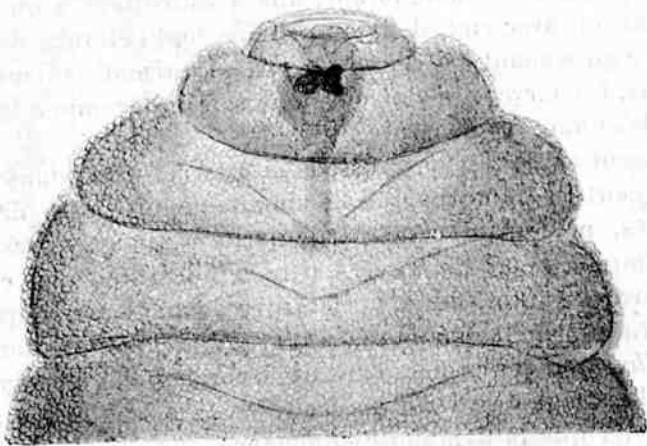


Fig. 2. — Extrémité antérieure plus grossie.  $\times 95$ .

6 à  $7 \mu$ , qui se rétrécit assez brusquement avant sa terminaison.

L'appareil buccal est bien représenté sur nos figures. Il reste rudimentaire : la double tache noire correspondant aux mandibules ne présente pas trace de crochets. Je pense donc que ces larves ne sont pas réellement parasites et sont incapables de déchirer des muqueuses pour en sucer le sang. Les divers débris, fragments mycéliens et assez nombreuses conidies septées qu'on voit à leur surface, tendent d'ailleurs à montrer que ces animaux ont vécu en milieu septique ou putride, parmi des débris variés.

Cela m'amène à rechercher l'origine des larves en question. Je ne crois pas avoir à discuter leurs relations supposées avec l'œil ou la conjonctive : aucun de mes lecteurs ne doute que leur prétendue extraction de l'œil ne soit un simple cas de prestidigitation, habilement exécuté. Admettons le fait comme acquis et

demandons-nous d'où proviennent les larves vivantes, réellement présentées par le charlatan à son client d'occasion et à la populace, pour frapper leur imagination.

Qu'elles soient recueillies à Beyrouth ou à Jérusalem, elles sont identiques à elles-mêmes, elles appartiennent à la même espèce, elles sont de même dimension, elles sont au même état de développement. Tout cela m'engage à conclure que ces larves ne proviennent pas de la faune locale, mais bien d'un élevage régulier. Je crois donc que les charlatans chinois ont, dans leur bagage sordide et malodorant, une « asticotière » qu'ils portent partout avec eux, dans laquelle ils font l'élevage d'un petit Diptère provenant de Chine et où ils puisent, suivant leurs besoins, les larves qui doivent leur servir à tromper le public crédule et ami du surnaturel.

On peut admettre tout aussi bien que ces charlatans chinois ont apporté de leur pays une abondante provision de larves vivantes, présentant cette particularité de pouvoir rester fort longtemps à l'état larvaire. A titre d'indication dans ce sens, j'ai gardé vivantes, du 2 juillet 1917 au 23 janvier 1918, à la température de la chambre, un grand nombre de larves de *Piophila casei*, renfermées dans un flacon bouché, avec un fragment dans lequel je les avais trouvées. C'est seulement à la fin de janvier que la nymphose commença d'une façon active. En juillet 1918, une seule éclosion d'adulte a eu lieu.